



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Décalage de la rentrée scolaire pour le secteur du tourisme - Covid-19.

Question écrite n° 29496

Texte de la question

M. Jean-Philippe Ardouin interroge M. le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse sur l'opportunité de la prolongation d'une semaine des vacances d'été et la réduction d'une semaine des vacances de la Toussaint en raison du covid-19. Parmi les principales victimes économiques du confinement, le secteur du tourisme est particulièrement exposé. Que ce soit le confinement ou les incertitudes actuelles, légitimes, sur le déconfinement, les acteurs de ce secteur ne savent pas quelle sera l'ampleur de leurs pertes économiques. Derrière cette problématique, c'est un nombre immense d'emplois et plus globalement la santé de régions entières qui sont en jeu. Il est important que de nombreux vacanciers français partent dans une destination française cet été 2020. Ainsi, M. le député tient à appuyer l'idée avancée notamment par l'organisme Charentes tourisme (17) de prolonger les vacances d'été d'une semaine en septembre 2020 en repoussant la rentrée scolaire et réduire d'une semaine les vacances de la Toussaint, beaucoup moins importantes d'un point de vue économique. Une telle modification permettrait vraisemblablement d'amoinrir les mauvais résultats d'ores et déjà prévisibles du secteur touristique en 2020. Il lui demande ainsi dans quelle mesure une telle proposition pourrait se voir appliquée sur l'ensemble du territoire pour aider les régions touristiques.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Philippe Ardouin](#)

Circonscription : Charente-Maritime (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 29496

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 20 juillet 2020

Question publiée au JO le : [12 mai 2020](#), page 3323

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)